RAIFFEISEN



Mémento

Le financement de tes études

Mémento point par point: comment financer tes études

- 1 Parents: tes parents sont juridiquement tenus de financer ta première formation. Et la maturité gymnasiale n'est pas considérée comme une première formation achevée. Tu as donc droit à ce que tes études supérieures soient financées. La meilleure chose à faire est d'en discuter avec tes parents: parle-leur de tes projets et de ton budget (Le calculateur de prévoyance). N'oublie pas qu'on attend des étudiants-es de subvenir à leurs besoins à raison de 20% au moins des dépenses totales
- 2 Si tes parents ne peuvent pas t'aider parce que leur situation financière ne le permet pas, tu peux faire une demande de bourse cantonale. Les bourses ne doivent pas être remboursées. Les critères d'octroi et le montant de la bourse varient d'un canton à l'autre. Consulte ce site pour te renseigner! Attention: en raison des démarches administratives à prévoir, il ne faut pas que tu tardes trop à déposer ta demande!
- 3 Si tu n'as pas droit à une bourse cantonale, tu peux tenter ta chance auprès de ta commune ou d'autres fondations et fonds privés, qui octroient des bourses de formation. Sur demande de ta part, le service d'orientation professionnelle de ton canton te fournira une liste des fondations que tu pourras contacter. Tu trouveras des fondations privées <u>ici</u>.
- 4 Les services cantonaux des bourses d'études octroient des prêts cantonaux pour les formations continues, soit des bourses remboursables à la fin de tes études. Le taux d'intérêt est bas et tu ne commenceras le remboursement qu'une fois ton diplôme en poche.
- 5 Et que faire, si aucune de tes démarches n'aboutit? Ou si tu as déjà achevé une première formation et que tu souhaites te réorienter ou suivre un cours de perfectionnement coûteux? Tu disposes alors d'autres possibilités:
 - Tu économises et attends de disposer d'une épargne suffisante pour ton projet de formation.
 - Tu demandes à ton employeur de participer au financement de ta formation.
 - Tes parents seront peut-être disposés à t'accorder une donation en avance d'hoirie.
 - Si tu as déjà suivi une formation, tu peux aussi effectuer ta formation continue en cours d'emploi.
 - Tu peux également prolonger la durée de tes études et travailler davantage que la moyenne des étudiants-es. Renseigne-toi auprès de ton établissement de formation ou de ton service d'orientation universitaire et de carrière, pour savoir comment concilier ton emploi et ton cursus. La règle d'or est la suivante: il est préférable d'avoir un seul emploi avec un taux d'occupation plus élevé, que plusieurs emplois avec des taux d'occupation faibles. Des offres d'emploi sont disponibles sur diverses plateformes en ligne régionales et nationales, comme par exemple students.ch, etudiants.ch ou adosjob.ch.
- 6 Est-ce que tu préfères effectuer ta formation rapidement et de manière agréable? Ou est-ce que tes études ne te laissent pas le temps de travailler à côté? Dans ce cas, tu as la possibilité d'emprunter de l'argent. Peut-être que ton grand-père ou ta grand-mère voudra bien t'accorder un prêt privé. Tu peux également contracter un <u>crédit</u> auprès de ta Banque. Quel que soit le type de prêt que tu contracteras, il est important de calculer avec précision que tu seras bel et bien capable de rembourser le montant emprunté, y compris les intérêts, après la fin de ta formation et dans le délai convenu. De ce fait, un budget minutieux est tout aussi indispensable (<u>Le calculateur de prévoyance</u>).